

Avis national standard

Les Eaux de la Confluence

Date limite de réponse : 25 août 2026 à 12:00

Section 1

Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Les Eaux de la Confluence

Type de Numéro national d'identification : SIRET

No national d'identification : 10133050400016

Ville : Cergy-Pontoise

Code Postal : 95027

Groupement d'acheteurs : Non

Section 2

Communication

Moyen d'accès aux documents de la consultation :

<https://marches.maximilien.fr/index.php?page=Entreprise.EntrepriseDetailsConsultation&id=945036&orgAcronyme=a7q>

Identifiant interne de la consultation : 2600008

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service achat

Adresse mail du contact : juliette.gontier@leseauxdelaconfluence.fr

No téléphone du contact : +33 615457221

Section 3

Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Condition de participations :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle conditions / moyens de preuve :

Les renseignements [JG1.1] et documents relatifs à la candidature devant être produits par les candidats sont les suivants :

- Le Formulaire DC1 complété version DAJ (<https://www.economie.gouv.fr/daj/les-formulaires-de-declaration-du-candidat>) ;

- Le Formulaire D.C.2 complété version DAJ fourni par chaque membre du groupement. Tout opérateur y justifiera de sa capacité professionnelle, technique et financière au moyen des documents suivants : Déclaration du chiffre d'affaires global réalisé au cours du dernier exercice disponible ainsi que les effectifs salariés (<https://www.economie.gouv.fr/daj/les-formulaires-de-declaration-du-candidat>) ;

- Une copie des attestations d'assurance, en cours de validité, pour les risques professionnels en lien avec l'objet du marché/accord-cadre. En cas de groupement candidat, le mandataire devra justifier être assuré en sa qualité de mandataire.

- Pour les lots 1 à 7, une copie des attestations d'assurance de responsabilité décennale conformément aux dispositions de l'article L. 241-1 du Code des assurances.

Capacités techniques et professionnelles conditions / moyens de preuve :

Chaque candidat ou, en cas de groupement candidat, chaque membre du groupement, devra fournir les renseignements ci-après :

- Une présentation d'une liste de 3 références maximum sur des prestations similaires à l'objet du marché, réalisées au cours des trois dernières années et indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Dans le cas où le candidat (ou, en cas de groupement candidat, chaque membre du groupement) fournit plus de références que le nombre demandé, seules les 3 plus récentes seront prises en compte par la SPL.

Pour la présentation de ces éléments, le candidat doit compléter obligatoirement le tableau des références (annexe 1 au RC)

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limites de réception des plis : 25 août 2026 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique :

Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Section 4

Identification du marché

Intitulé du marché : Marché de travaux pour l'aménagement des locaux pour les Eaux de la Confluence à Cergy

Code CPV Principal : 45454000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Marché de travaux pour l'aménagement des locaux pour les Eaux de la Confluence à Cergy

Lieu principal d'exécution du marché : 95

Durée du marché (en mois) : 15

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Section 5

Lots

Marché alloti : Oui

Description du lot : - Lot 1 : Installation / dépose / curage

- CPV du lot n°1 : 45454000

- Critères d'attributions :

- Critère technique : 60%
- Critère prix : 40%

- Type de marché réservé :

Description du lot : - Lot 2 : Lots architecturaux : cloisons, murs, sols, faux plafonds

- CPV du lot n°2 : 45454000

- Critères d'attributions :

- Critère technique : 60%
- Critère prix : 40%

- Type de marché réservé :

Description du lot : - Lot 3 : CVC (chauffage, ventilation, climatisation)

- CPV du lot n°3 : 45454000

- Critères d'attributions :

- Critère technique : 60%
- Critère prix : 40%

- Type de marché réservé :

Description du lot : - Lot 4 : Plomberie / sanitaires

- CPV du lot n°4 : 45454000

- Critères d'attributions :

- Critère technique : 60%
- Critère prix : 40%

- Type de marché réservé :

Description du lot : - Lot 5 : Electricité CFO/CFA et contrôle d'accès

- CPV du lot n°5 : 45454000

- Critères d'attributions :

- Critère technique : 60%
- Critère prix : 40%

- Type de marché réservé :

Description du lot : - Lot 6 : SSI (Système de sécurité incendie)

- CPV du lot n°6 : 45454000

- Critères d'attributions :

- Critère technique : 60%
- Critère prix : 40%

- Type de marché réservé :

Description du lot : - Lot 7 : Agencements

- CPV du lot n°7 : 45454000

- Critères d'attributions :

- Critère technique : 60%
- Critère prix : 40%

- Type de marché réservé :

Description du lot : - Lot 8 : Nettoyage de livraison / repli de chantier

- CPV du lot n°8 : 45454000

- Critères d'attributions :

- Critère technique : 60%
- Critère prix : 40%

- Type de marché réservé :

Section 6

Informations complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires :

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

2-4 boulevard de l'Hautil

BP 30322

95027 Cergy-Pontoise Cedex

Tél. : 01 30 17 34 00

Courriel : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

Site internet : <https://cergy-pontoise.tribunal-administratif.fr>

Voies et délais de recours :

- Référé précontractuel : avant la signature du marché (articles L.551-1 et suivants du Code de justice administrative).
- Référé contractuel : dans les délais prévus aux articles L.551-13 et suivants du Code de justice administrative.
- Recours en contestation de la validité du contrat : dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées relatives à la conclusion du contrat (CE, Ass., 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne).
- Recours pour excès de pouvoir contre les actes détachables du contrat : dans les conditions prévues par le Code de justice administrative.